Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213500580-20260706-DELIB20260704-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2026

Le six juillet deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT, Maire

Etaient présents : – Mmes DE LA VILLEON Laure - JANVIER Cécile (adjointes) – Ms ALIX Jean-Luc (Adjoint)- Mmes GUGUIN Anna - POLET Valérie – LETELLIER Elise – GUILLOU Jeanne-Marie – LEGENDRE Adeline - Ms LEVALLOIS Georges – CLARISSE Cyrille - SEVIN Antoine.

Absents excusés : SIMON Ludovic, M. FRISON LECERF Éric

Absents : QUENTEL-DELALANDE Céline

Procurations : SIMON Ludovic a donné procuration à ALIX Jean-Luc
M.FRISON LECERF Éric a donné procuration JANVIER Cécile

Secrétaire de séance : Valérie POLLET

Date de la convocation : 30/06/2026

DELIB20260704

CREATION D'UNE SALLE ASSOCIATIVE ET RESTRUCTURATION DES VESTIAIRES SPORTIFS

L'appel d'offres en procédure adaptée pour la création d'une salle associative et restructuration des vestiaires a été lancé le 28 mai 2026 avec une date limite des offres au 15 juin 2026.

L'avant-projet définitif de ces travaux a été estimé à 680 000 €HT

Les lots suivants ont été déterminés pour l'appel d'offres selon la nomenclature suivante

01- Curage-Démolitions- gros-œuvre- ravalement
02- Charpente ossature bois – bardage bois
03- Couverture acier – couverture bardage zinc
04- Menuiseries extérieures
05- Menuiseries intérieures
06- Doublages- cloisons- plafonds suspendus
07- Revêtements sols durs - faïence
08- Revêtements sols souples- peinture
09- Ventilation – plomberie
10- Electricité – CFO- CFA- chauffage électrique

L'ouverture des plis a permis de constater la présence de 46 enveloppes.

Lots déclarés infructueux par l'acheteur -> relance en gré à gré
Lot N°02 : CHARPENTE OSSATURE BOIS - BARDAGE BOIS
Lot N°03 : COUVERTURE ACIER - COUVERTURE BARDAGE ZINC

Négociation engagée par l'acheteur pour le(s) lot(s) suivant(s) :
Lot N°05 : MENUISERIES INTERIEURES -> remise meilleure offre pour lundi 06/07 - 12h00

Pour les lots passés selon la procédure d'appel d'offres, les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :
Prix : note pondérée à 50 sur 100

Valeur technique : note pondérée à 50 sur 100

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213500580-20260706-DELIB20260704-DE

Le rapport d'analyse des offres a été présenté à la Commission d'appels d'offres réunie le 02 juillet dernier qui a choisi les offres des entreprises suivantes :

N° LOT	Dénomination du lot	Entreprise classées première et choisie par la CAO	Montant de l'offre en € HT
01	Curage-Démolitions- gros-œuvre-ravalement	CANEVET BRETEIL 35	161 923.98 €
02	Charpente ossature bois Bardage bois	NON ATTRIBUEE	
03	Couverture ardoises	NON ATTRIBUEE	
04	Menuiseries extérieures	SOMEVAL Miniac Morvan 35	27 488.08 €
05	Menuiseries intérieures	BINOIS MENUISERIE Liffré 35	56 559.51 €
06	Doublages- cloisons- plafonds	SIMEBAT Orgères 35	75 511.46 €
07	Revêtements sols durs	MARTIN CARRELAGES Parthenay de Bretagne 35	46 512.66 €
08	Revêtements sols souples- peinture	THEHARD Vitré 35	23 937.89 €
09	Ventilation plomberie	CVC EMERAUDE Saint-Malo 35	64 000 €
10	Electricité – CFO CFA chauffage électrique	LUSTRELEC Bruz 35	77 117.73 €

Une procédure négociée va être relancée pour les lots 2 et 3.

La C.A.O propose d'attribuer les lots suivants aux entreprises ci-dessus, classées premières par la Commission, et d'autoriser M le Maire à signer les marchés de travaux afférents avec les entreprises.

Après délibération, le Conseil Municipal

Vu le rapport de la Commission d'Appel d'Offres présenté par M. Jean-Luc ALIX Adjoint,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), vu le code de la commande publique relatif à la procédure d'appel d'offres en procédure adaptée.

Autorise M le Maire à signer les marchés de travaux des lots relevant de la procédure d'appel d'offres, les lots 1-4-5-6-7-8-9-10 et de principe pour les lots 2-3.

Dit que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au budget.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Pascal PINAULT

